



Probleme de decouvert alors que je n'y ai pas le droit

Par **czarnecki**, le **02/02/2010** à **10:19**

Bonjour,

je suis actuellement a la banque postale, hier j'ai consulté mon compte, et en avoir disponible il me restait 300 euros, j'ai donc retiré 220 euros pour pouvoir réparer ma voiture, le probleme est que j'ai constaté se matin que j'etais a decouvert de plus de 226 euros environs, alors que normalement je n'ai pas le droit au decouvert, donc si j'ai pas le droit au decouvert , le retrait que j'ai effectué hier de 220 euros n'aurait pas pu se faire si il n'y avait plus d'argent sur mon compte, étant au chomage je ne peux régularisé cette sommes.
ma questions est; est-ce que je suis obligé de remboursé cette sommes sachant que c'est une erreure de la banque?

merci d'avance

czarnecki
david

Par **Patricia**, le **03/02/2010** à **21:33**

Bonsoir,

Comme vous le dites dans l'intitulé de votre message :
[s]"problème de découvert alors que je n'y ai pas droit"/s]

Ce qui signifie que sans autorisation de découvert sur compte de votre banque, il est impératif de le renflouer le plus rapidement possible pour ne pas être interdit bancaire.

Avant d'attribuer cette "erreur" à votre banque, êtes-vous certain qu'entre hier et ce matin, ce sont bien ces 220 e qui sont la réelle raison de ce découvert ?

Et non pas chèques, C.B. ou autres prélèvements qui auraient été débités de votre compte dans ce laps de temps ?

Vous ne précisez pas, mais d'après votre message, je suppose que vous avez consulté et retiré avec le DAB ? Non pas au guichet ?